TAGS : vieillir, perte d'autonomie, retraite, personnes âgées, seniors.

Bien vieillir : quelle stratégie pour prévenir la perte d'autonomie ?

Le ministère des solidarités et de la santé a publié un dossier de presse sur la thématique du bien vieillir, expliquant sa stratégie de 2020 à 2022 pour prévenir la perte d'autonomie. Il a tout d'abord rappelé la très forte accélération du vieillissement dans les années à venir puisqu'en 2030, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. Et parmi les seniors qui décèdent, 40 % ont connu une perte d'autonomie, dont la moitié de façon sévère.

Vieillir en bonne santé

La stratégie bien vieillir du ministère des solidarités et de la santé repose sur 4 axes :

- promouvoir la prévention tout au long de la vie pour repousser la perte d'autonomie
- dès 70 ans, agir sur les facteurs accélérant la perte d'autonomie
- mettre la préservation de l'autonomie de chaque personne au cœur des priorités des professionnels
- mettre la France au niveau des pays européens les plus avancés en matière de bien vieillir et de prévention de la perte d'autonomie, par la recherche et l'innovation

Prévenir

Ainsi, dix-huit mesures sont proposées au total, dont les six les plus remarquables sont :

- une prévention dès 40-45 ans via une application « avancer en âge en bonne santé » qui devrait être lancée fin 2020
- des RDV prévention pour bien vieillir destinés aux nouveaux retraités
- un dépistage accru des fragilités des personnes âgées
- la diffusion d'un label « villes amies des aînées » pour mobiliser les territoires autour de l'enjeu de l'isolement social
- un investissement fort autour des innovations pour prévenir la perte d'autonomie des aînés afin d'atteindre d'ici 2025 l'objectif « zéro passage par les urgences » pour les personnes âgées dépendantes
- la création d'un centre de ressources « prévention de la perte d'autonomie », le renforcement des instances départementales finançant la prévention.

Bien vieillir, c'est l'affaire de tous

Et pour mettre en place ces mesures nécessitant la mobilisation de toute la société, le ministère s'appuie sur 4 leviers :

- renforcer le pilotage et la visibilité des conférences des financeurs chargées de promouvoir des actions de prévention
- créer un centre de ressources en 2020 pour mesurer l'impact des actions mises en œuvre par les conférences des financeurs
- renforcer le niveau d'information du Parlement à l'occasion de l'examen de chaque projet de loi de financement de la sécurité sociale
- susciter l'innovation autour du bien vieillir partout sur le territoire, en lançant un tour de France de la Silver economy

Source : **Vieillir en bonne santé. Une stratégie globale pour prévenir la perte d'autonomie. 2020 – 2022. Dossier de presse. Ministère des solidarités et de la santé** **publié par** **Ministère des solidarités et de la santé**

Source image : https://pixabay.com/fr/illustrations/l-argent-%C3%A9conomie-%C3%A9conomies-4068357/, **mise à disposition selon les termes de la licence de Pixabay.**